

# RE2020 - Module approfondissement (A1) : Choisir des matériaux à faible impact environnemental

**DURÉE**

0,37500 jours (soit 3 heures)

**PRIX**

160 € par participant

Soit 192 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

Tous publics

**PRÉREQUIS**

- Posséder une bonne connexion internet  
(Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari)

- Ce module de formation peut être suivi indépendamment du programme complet, sous réserve de réalisation d'un test de positionnement.

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Caractériser les matériaux biosourcés, géosourcés et issus d'une pratique de réemploi
- Identifier leurs impacts environnementaux
- Identifier les secteurs et filières de production en France
- Analyser les caractéristiques et les coûts des matériaux
- Connaître le cadre réglementaire de leur utilisation

**PROGRAMME****Module de formation e-learning (3 heures)**

1. Présentation du module
2. Appréhender le lien entre les matériaux de construction, la RE2020 et les enjeux Environnementaux
3. Différencier les différents types de matériaux biosourcés, géosourcés et issus d'une pratique de réemploi, réutilisation ou recyclage
4. Argumenter en faveur de l'utilisation des écomatériaux
5. Identifier et comparer les impacts environnementaux des matériaux bio-sourcés (y compris le niveau carbone)
6. Identifier les secteurs et filières de production
7. Identifier les secteurs et filières de production
8. Expliquer et comparer les caractéristiques techniques des matériaux et leur utilisation
9. Différencier les coûts des différents matériaux
10. Décrire le cadre réglementaire de l'utilisation des matériaux (tous types)



11. Identifier les labels associés aux matériaux
12. Être force de proposition sur le choix de matériaux pour étudier des variantes en conception tout en maîtrisant le contexte réglementaire et le critère économique – Étude de cas

**VALIDATION****Attestation de formation RE2020 dispensée par OFIB sous licence ADEME**

Organisme de formation habilité par l'ADEME à dispenser tout ou partie de la formation multimodale « RE2020 : développement de compétences des équipes de maîtrise d'œuvre au regard des enjeux de la réglementation environnementale 2020 »



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [formation@ofib.fr](mailto:formation@ofib.fr). Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

**Attention :** la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.